

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité régionale de comté (MRC) de La Nouvelle-Beauce, tenue le 16 octobre 2018, à 18 h, à la salle Pierre-Maurice-Vachon du Centre administratif régional de La Nouvelle-Beauce, situé au 700, rue Notre-Dame Nord, à Sainte-Marie, où les maires suivants étaient présents, sous la présidence de M. Gaétan Vachon, maire de la Ville de Sainte-Marie et préfet de la MRC de La Nouvelle-Beauce, laquelle séance a été convoquée conformément aux dispositions de l'article 156 et suivants du Code municipal :**

|                              |   |
|------------------------------|---|
| Réal Bisson                  | Municipalité de Vallée-Jonction         |
| Olivier Dumais               | Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon |
| Michel Duval                 | Municipalité de Sainte-Hénédine         |
| André Gagnon                 | Municipalité de Saint-Bernard           |
| Luce Lacroix, représentante  | Ville de Sainte-Marie                   |
| Carl Marcoux                 | Municipalité de Saint-Elzéar            |
| Clément Marcoux              | Municipalité de Scott                   |
| Claude Perreault             | Municipalité de Sainte-Marguerite       |
| Carole Santerre              | Municipalité de Saints-Anges            |
| Jacques Soucy <sup>(1)</sup> | Municipalité de Frampton                |
| Réal Turgeon                 | Municipalité de Saint-Isidore           |

Formant le corps complet de ce conseil.

<sup>(1)</sup> Celui-ci quitte à 18 h 15.

Le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Mario Caron, est également présent.

#### **Résolution n° 14633-10-2018**

**Objet : Fonds de soutien aux projets structurants - Fonds de développement des territoires 2019-20 – Adoption des priorités d'intervention**

ATTENDU que la MRC de La Nouvelle-Beauce doit adopter ses priorités d'intervention pour l'année 2019-20 en fonction des objets prévus à l'entente du Fonds de développement des territoires (FDT);

ATTENDU que ces priorités serviront de référence à l'octroi d'aide financière provenant du Fonds de développement des territoires;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Réal Turgon, appuyé par M. Carl Marcoux et résolu à l'unanimité :

Que le conseil de la MRC de La Nouvelle-Beauce adopte les priorités d'intervention suivantes :

| Secteurs         | Priorités  |
|------------------|--|
| <b>Éducation</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire de l'éducation une priorité pour le développement de la Nouvelle-Beauce.</li> <li>• Soutenir le développement de programmes éducatifs attractifs qui répondent aux besoins des jeunes des niveaux primaire, secondaire, collégial, professionnel et universitaire.</li> <li>• Soutenir les initiatives réalisées auprès des jeunes de moins de 18 ans en matière de développement personnel et social.</li> </ul> |

...2

| Secteurs             | Priorités   |
|----------------------|---|
| <b>Économie</b>      | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Assurer la vitalité des secteurs commercial, manufacturier et agroalimentaire de la Nouvelle-Beauce en lien au maintien et à la croissance des entreprises existantes et au développement de nouvelles entreprises.</li> <li>• Soutenir les organismes de développement économique en lien avec l'entrepreneuriat, le tourisme et l'agroalimentaire.</li> </ul>  |
| <b>Gouvernance</b>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Accroître la collaboration entre les municipalités de la MRC de La Nouvelle-Beauce et celle avec les MRC de la région Chaudière-Appalaches.</li> </ul>   |
| <b>Communautaire</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer des milieux de vie adaptés aux personnes âgées et celles à mobilité restreinte dans nos localités.</li> <li>• Valoriser le bénévolat, s'occuper de la relève et améliorer le soutien financier à l'action bénévole.</li> <li>• Accueillir, intégrer et maintenir les immigrants dans la communauté.</li> <li>• Soutenir les mesures de lutte à la pauvreté.</li> <li>• Soutenir la mise en œuvre des plans d'action des politiques familiales et des aînés.</li> </ul>  |
| <b>Territoire</b>    | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Embellir le territoire et valoriser les espaces verts, les parcs, les boisés ruraux et urbains, les rives de la rivière Chaudière et les paysages de la Nouvelle-Beauce.</li> <li>• Répondre aux besoins de la population dans différents dossiers d'équipements, d'infrastructures, de services et d'études, particulièrement en matière de loisirs, de culture et d'environnement.</li> <li>• S'assurer d'une offre de terrains résidentiels à l'intérieur de tous les noyaux urbains.</li> <li>• Soutenir les démarches de réflexion en regard à la gestion de l'urbanisation.</li> </ul> |
| <b>Transport</b>     | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Faciliter les déplacements – pédestres, cyclables, routiers, collectifs, accompagnements, adaptés, ferroviaires - de la population et des marchandises à l'intérieur et à l'extérieur du territoire de la Nouvelle-Beauce.</li> </ul>  |
| <b>Santé</b>         | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintenir des soins de santé accessibles à toutes les communautés sur le territoire de la Nouvelle-Beauce.</li> </ul>  |

| Secteurs      | Priorités  |
|---------------|--|
| Planification | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Actualiser la planification stratégique Vision Nouvelle-Beauce 2025.</li> <li>• S'assurer d'une mise à jour régulière du SADR en regard à la dynamique de développement du territoire de la Nouvelle-Beauce.</li> <li>• Soutenir la mise en œuvre du Plan de développement du territoire agricole et forestier (PDTAF).</li> <li>• Soutenir la démarche d'élaboration de la politique intégrée familles/aînés.</li> </ul> |

*(signé)*


---

Mario Caron, OMA  
 Directeur général  
 et secrétaire-trésorier

*(signé)*


---

Gaétan Vachon  
 Préfet

Copie certifiée conforme, ce 17 octobre 2018.




---

Mario Caron, OMA  
 Directeur général  
 et secrétaire-trésorier